

GUIDE PRATIQUE BARCELONE



**LEPETIT
JOURNAL
.COM**

LE MEDIA DES FRANÇAIS
ET FRANCOPHONES À L'ÉTRANGER

Un guide pratique
pour tout savoir
sur votre
installation
à Barcelone.
Un annuaire
de professionnels
francophones.
Des informations
indispensables
pour une bonne
organisation
de votre séjour
en Espagne.



LE MÉDIA QUI VOUS ACCOMPAGNE À L'INTERNATIONAL



**LEPETIT
JOURNAL**
.COM

LE MÉDIA DES FRANÇAIS
ET FRANCOPHONES À L'ÉTRANGER

Lepetitjournal.com est un quotidien dédié à la communauté des Français expatriés et des francophones. Créé en 2001 au Mexique, il offre un mélange d'informations générales et locales dans 68 villes du monde, **dont 4 en Espagne : Madrid, Barcelone, Valence, Malaga**. Gratuit et indépendant, le site web regroupe

des rubriques thématiques (actu, santé, culture, économie, ...) et des infos par ville (bons plans, agenda, sorties, petites annonces...).

Depuis 2013, **lepetitjournal.com** est aussi l'organisateur des Trophées des Français de l'étranger. Cette remise de prix récompense les parcours exceptionnels de Français vivant à l'étranger.

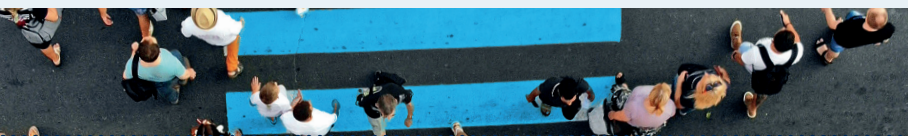
Sommaire

NIE	2
Padrón Municipal	3
Inscription consulaire	4
Carte sanitaire	5
Système scolaire espagnol	6
Système scolaire français	7
Logement	8
Internet & Téléphonie	10
Banque	11
Immatriculation véhicule	12
Permis de conduire	13
Fiscalité	14
Certificat électronique	16
Recherche d'emploi	17
Création d'entreprise	18
Retraite	20
Décès	21
Annuaire des professionnels francophones	22
Santé	22
Immobilier & installation	23
Conseil fiscal, juridique, patrimoine	25
Enfance	26
Services	27
Gastronomie Française	28
Bars & Restaurants	28
Shopping	29
Cinémas V.O.	30
Librairies	30
Entreprendre	31
Organismes français	32

Attention : les indications de ce guide reflètent les démarches requises en l'état actuel de la législation (juin 2020). À noter que **la crise du Covid-19** a affecté le déroulement d'un certain nombre de démarches présentielle, allongeant notamment les délais pour obtenir des rdv avec l'administration.

Cet ouvrage a été tiré à 5.000 exemplaires et distribué gratuitement dans les points de passage de la communauté française.

Rédaction : Perrine Laffon / lepetitjournal.com Espagne



Le Numéro d'Identité d'Étranger (NIE) est un numéro personnel et unique obligatoire pour être enregistré officiellement comme résident étranger en Espagne. Composé de deux lettres intercalées de sept chiffres, il ne s'agit pas d'un document national d'identité mais d'un numéro d'enregistrement indispensable pour pouvoir réaliser toutes les démarches administratives et les actes de la vie courante en Espagne. Il est nécessaire pour pouvoir ouvrir un compte bancaire, signer un contrat de travail, s'inscrire à la Sécurité sociale, pour souscrire un abonnement téléphonique, etc.



A noter : Le NIE avec *Certificado de registro de ciudadano* est obligatoire pour tout citoyen européen s'installant en Espagne pour plus de 3 mois. Les citoyens européens qui séjournent en Espagne moins de 3 mois peuvent solliciter un NIE non-résident provisoire s'ils ont besoin de réaliser des actes administratifs en Espagne.

Démarche à suivre pour l'obtenir :

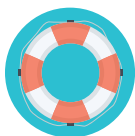
La demande de NIE de résidence permanente doit être formulée auprès d'un commissariat de la Police Nationale. Un rendez-vous doit être obligatoirement pris sur le site de l'administration publique :

<https://sede.administracionespublicas.gob.es/icpplus/index.html>

Sélectionnez "*Barcelona*" et "*Certificados UE*" dans les menus déroulants pour lancer la procédure. Les délais d'obtention d'un rdv sont parfois très longs, mieux vaut anticiper la demande. Si vous n'obtenez pas de rdv disponibles pour Barcelone (commissariat situé Rambla de Guipúscoa, 74), vous pouvez réaliser la procédure dans un commissariat d'une ville limitrophe. En effet, les personnes résidant dans la province de Barcelone peuvent solliciter un rendez-vous dans n'importe lequel des commissariats de la province de Barcelone.

Les documents à fournir au rdv :

- Justificatif du rdv que vous recevrez par mail.
- Le formulaire EX-18 complété et signé en deux exemplaires (EX-15 pour le NIE non résident). Disponible sur la page du gouvernement : http://extranjeros.mitramiss.gob.es/es/ModelosSolicitudes/Mod_solicitudes2/index.html
- Original et photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport français.
- Le formulaire 790 code 012 rempli, à télécharger sur le site https://sede.policia.gob.es:38089/Tasa790_012/. Il justifie le paiement de la taxe qui devra être réglée auprès de n'importe quelle banque (environ 10€).
- Documents justificatifs de votre demande de résidence en Espagne : contrat de travail et certificat de l'employeur de prise en charge par la Sécurité sociale ou inscription au "*censo de actividades*" pour les entrepreneurs, certificat d'inscription à l'université pour les étudiants, ou justificatifs de revenus suffisants pour résider en Espagne sans travailler.



Attention : Les rendez-vous sont nominatifs, et ne concernent qu'une personne adulte à la fois. Il est indispensable de se présenter personnellement, même pour les enfants.

Padrón municipal

Le **“Padrón municipal”** est un registre administratif municipal de recensement. Toute personne résidant dans une ville espagnole doit s'inscrire sur le *padrón* de sa ville, quelle que soit sa nationalité. L'enregistrement (*empadronamiento*) est la seconde démarche administrative indispensable lors de votre installation en Espagne. La formalité, obligatoire et gratuite, doit être renouvelée à chaque déménagement.

Pour s'inscrire

En ligne :

- Se rendre sur le site de la Mairie de Barcelone : <http://ajuntament.barcelona.cat/>, cliquer sur l'onglet *“Tramits”* puis sélectionner *“Empadronament”* puis *“Alta al padró municipal d'habitants de la ciutat de Barcelona”*.
- Cliquez sur *“Inicieu el tràmit”* puis *“Sense identificar-vos al portal”*.
- Remplir le formulaire de demande en ligne avec vos données personnelles. Une fois validé, vous recevrez par courrier à votre domicile un formulaire à remplir ainsi que la liste des pièces à fournir. Vous aurez alors un mois pour envoyer les documents demandés. Vous recevrez ensuite le certificat d'inscription au *padrón* par courrier.

À noter : les personnes utilisant la signature électronique en Espagne pourront réaliser tout le processus en ligne en scannant les documents.

Physiquement :

Tout demande d'enregistrement au *padrón* requiert une prise de rdv préalable sur le site de la mairie de Barcelone <http://ajuntament.barcelona.cat/>

- Cliquer sur *“Tramits”* puis sélectionner *“Empadronament”* et *“Alta al padró municipal d'habitants de la ciutat de Barcelona”*. Choisissez alors *“Altres canals de tramitació”* et *“Presencial”* pour accéder directement au formulaire de prise de rdv. (https://seuelectronica.ajuntament.barcelona.cat/APPS/portaltramits/formulari/ptbcitaprevia/T128/init/ca/default.html?T128_tema=PAD).
- Se présenter le jour du rdv avec les documents demandés, l'inscription est immédiate.
- Se rendre au bureau choisi le jour de rdv avec tous les documents demandés. L'inscription se fait immédiatement et le justificatif vous est donné sur place.



Quels sont les documents à fournir ?

- Passeport ou carte d'identité nationale française.
- Pour les enfants, leurs passeports ou cartes d'identité en plus de ceux des parents, ainsi que le livret de famille si l'enfant a moins de 14 ans
- Si vous êtes propriétaire : écriture de propriété ou contrat privé d'achat-vente inférieur à un an, où apparaît votre nom en qualité de propriétaire, ou acte d'acceptation d'héritage dans le cas d'un bien immobilier hérité.
- Contrat de location (de minimum 6 mois) si vous êtes locataire.
- Si vous êtes hébergé, il faudra présenter une attestation d'hébergement signée de la personne chez qui vous vivez, accompagnée d'une photocopie de sa pièce d'identité.



Les documents demandés seront acceptés en langue espagnole ou catalane. Dans le cas d'actes rédigés en français, vous devrez les faire traduire par un traducteur certifié avant de les présenter au bureau d'enregistrement.



Inscription Consulaire

Si vous vous établissez en Espagne pour une durée de plus de 6 mois, vous êtes invité à vous inscrire au registre des Français établis hors de France. L'inscription est gratuite, valable 5 ans et peut être renouvelée.

Elle n'est pas obligatoire mais vivement recommandée car elle facilite vos formalités administratives, comme la délivrance de documents d'identité, l'obtention de certificats administratifs, l'inscription sur la liste électorale consulaire, la légalisation d'actes, les demandes de bourses d'études.

<https://barcelone.consulfrance.org/Inscrivez-vous-au-registre-des-Francais-de-l-etranger>

L'objectif de cette inscription est double : prouver d'une part aux autorités locales que vous êtes placé sous la protection française et prouver d'autre part aux autorités françaises que vous résidez à l'étranger. Le Consulat général sera ainsi en mesure de contacter vos proches en cas d'urgence.

Pour s'inscrire

Il faut remplir le dossier d'inscription en ligne au registre des Français à l'étranger <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33307> et scanner les documents demandés. L'attestation d'inscription ainsi que la carte d'inscription consulaire seront enregistrées dans le porte-documents [service-public.fr](https://www.service-public.fr) et pourront être imprimées dès que vous en aurez besoin.



À noter : Les personnes ne disposant pas de connexion internet devront prendre contact avec le Consulat de France à Barcelone, du lundi au vendredi de 9h à 13h, Ronda Universitat, 22 Bis, 4°. Tél.: 93 270 30 00 ou info@consulfrance-barcelone.org

Documentation à fournir

- Carte d'identité ou passeport français en cours de validité ou périmé depuis moins de 2 ans.
- Justificatif de résidence dans la circonscription consulaire : enregistrement auprès de votre mairie (*padrón*), facture récente (téléphone, gaz ou électricité) ou quittance de loyer ou titre de propriété.
- Photo d'identité récente, tête nue, prise de face.



Inscriptions sur les listes électorales consulaires : depuis 2019, un répertoire électoral unique a été instauré. Ce répertoire électoral unique géré par l'Insee permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Les électeurs peuvent en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. Pour plus d'informations, rdv sur France Diplomatie : www.diplomatie.gouv.fr.

Carte sanitaire

En tant que Français établi en Espagne, il faut justifier de sa résidence dans le pays et de sa participation au système de cotisation, pour bénéficier de la protection sociale espagnole et disposer de la carte sanitaire. Il existe trois possibilités : avoir un contrat de travail ou être inscrit comme travailleur indépendant ; être inscrit comme demandeur d'emploi en Espagne après avoir travaillé en Espagne ; être bénéficiaire d'une pension versée par un organisme espagnol.



Les Français établis en Espagne ou ceux qui souhaitent s'y installer (actifs ou retraités) doivent **demandeur le formulaire S1** auprès de l'organisme d'Assurance maladie de leur précédente affiliation. Ce document est à demander auprès de la Caisse primaire d'assurance maladie du dernier lieu de résidence en France pour les actifs et auprès de la Caisse délivrant la pension pour les retraités. Le formulaire S1 permet de s'inscrire auprès des organismes de santé du pays de l'Union européenne dans lequel l'intéressé réside, lorsque ce dernier est assuré dans un autre pays. C'est notamment souvent le cas des travailleurs détachés, des retraités, des fonctionnaires et des personnes à leur charge.

Pour bénéficier de la carte sanitaire espagnole, il faut :

- Être en mesure de justifier d'une des trois conditions mentionnées ci-dessus.
- Disposer du NIE.
- Disposer du "padrón".

Il est nécessaire de demander personnellement l'inscription sur les registres de santé **3 mois après l'entrée sur le territoire espagnol**.

Documents à présenter :

- Le formulaire d'affiliation TA.1, à télécharger sur le site de la Sécurité sociale <http://www.seg-social.es>
- Une pièce d'identité + photocopie.
- Le NIE + photocopie.

Où effectuer la démarche ?

Au bureau de la Trésorerie Générale de la Sécurité sociale de votre domicile ou du siège de l'entreprise vous employant. Liste de tous les bureaux de Barcelone ici <http://www.seg-social.es/wps/portal/wss/internet/OficinaSeguridadSocial>

Si vous disposez d'un certificat électronique, vous pouvez accéder au service "Attribution de numéro de Sécurité sociale" via le Bureau Électronique de la Sécurité sociale <https://sede.seg-social.gob.es/>



Les étudiants ou stagiaires se rendant en Espagne opteront plus facilement pour la **Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)**. Délivrée par la Caisse primaire d'assurance maladie, elle est valable pour une durée d'un an. Sur simple présentation de la CEAM, il est possible de bénéficier des soins et demander le remboursement des frais engagés dans le service public lors du séjour ou dès le retour en France. Attention : la CEAM n'est pas valable si le but du séjour est d'aller se faire soigner.



Système scolaire espagnol

En Espagne, l'école publique est gratuite jusqu'à l'université et obligatoire de 6 à 16 ans. Les heures de cours s'étalent généralement de 9h à 16h, avec une pause d'une heure pour déjeuner. L'année académique démarre mi-septembre pour se terminer mi-juin.

Il existe trois groupes d'établissements : **écoles publiques** (*colegios públicos*), **écoles privées financées par des fonds publics** (*colegios concertados*) et **écoles privées** (*colegios privados*). Les écoles publiques sont laïques, gérées par l'État et les administrations locales et proposent tous les niveaux du cursus scolaire obligatoire. Leur nombre de places est limité et il faut répondre à un certain nombre de critères (proximité géographique, ...) pour y être inscrit. Les écoles privées financées par des fonds publics jouissent d'une plus grande liberté de gestion, mais se doivent de respecter certaines conditions (nombre d'élèves par classe, dates ...). Elles sont financées en partie par les frais de scolarité. Enfin, les écoles privées sont des entreprises d'enseignement privées financées exclusivement par les frais de scolarité. Un système de préinscription obligatoire régit l'entrée dans les écoles publiques et privées financées par des fonds publics.

Les différents niveaux du système éducatif espagnol sont l'*educación infantil* (non obligatoire de 0 à 6 ans), l'*educación primaria* (de 6 à 12 ans), l'*educación secundaria obligatoria* appelée ESO (de 12 à 16 ans), et le *bachillerato* (de 16 à 18 ans).

Au-delà, les étudiants peuvent suivre une FP (formation professionnelle) ou des études universitaires.



Programme BachiBac : permet la double délivrance des diplômes du Baccalauréat et du Bachillerato. Le cursus et les programmes ont été établis conjointement par les ministères français et espagnol de l'Éducation nationale, en langue et littérature françaises et en histoire géographique. Les diplômés bénéficient des mêmes conditions d'accès au parcours universitaire espagnol et des mêmes droits d'inscription dans le système universitaire français. Les élèves diplômés sont ainsi accrédités d'un niveau B2 en français selon la notation de référence européenne.

Liste des établissements proposant cette modalité en Catalogne ici :

<http://w3.recursoctic.edu.es/bachillerato/bachibac/web/fr/centres-bachibac?layout=edit&id=97>



Langue : le catalan est la langue normalement utilisée pour communiquer et apprendre dans le système éducatif en Catalogne. Les cours sont donc dispensés en catalan, mais le castillan est également enseigné comme langue officielle, de sorte qu'à la fin de sa scolarité, chaque élève domine les deux langues, et généralement une langue étrangère en complément. Les élèves qui intègrent le système éducatif catalan et qui ne domineraient pas l'une des deux langues officielles ont le droit de recevoir un accompagnement personnalisé.

Label FrancÉducation

Le Label FrancÉducation est attribué par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) aux filières d'excellence bilingues francophones proposant un enseignement renforcé de la langue française et d'au moins une discipline non linguistique en français, conformément au programme officiel du pays d'accueil.

Système scolaire français

Il existe en Catalogne des écoles, collèges et lycées homologués par le ministère de l'Éducation nationale qui dispensent un enseignement conforme aux programmes français et permettent de suivre une scolarité sans rupture, de la Maternelle à la Terminale. Les inscriptions sont gérées localement par les établissements scolaires : il est donc indispensable de se renseigner directement auprès de chacun d'eux pour connaître les modalités.

Les bourses scolaires

Sous certaines conditions de ressources, une aide à la scolarité peut être dispensée. Le dossier de demande doit être déposé dans les délais fixés par le Consulat de France et ne vaut que pour l'année scolaire en cours (demande à renouveler chaque année). Pour ceux qui font la demande pour la première fois, un entretien sur RDV est obligatoire. Il est conseillé de ne pas attendre la dernière semaine avant la date limite de réception des dossiers pour prendre rdv, en raison de la grande affluence occasionnée. Tout dossier incomplet ou déposé hors délai sera rejeté. Généralement, les dossiers doivent être déposés au plus tard courant février, pour l'année scolaire suivante. La réponse de l'administration est communiquée en juin.

Les bourses s'adressent aux familles remplissant toutes les conditions suivantes :

- Aux élèves de nationalité française qui résident dans la circonscription consulaire de Catalogne, Aragon ou Baléares.
- Aux familles inscrites auprès du Consulat, au Registre mondial des Français établis hors de France : demandeur (père, mère ou tuteur) et élève.
- Aux enfants âgés au minimum de 3 ans au 31 décembre de l'année de rentrée scolaire.
- Aux enfants scolarisés dans un établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale.
- Aux familles dont les conditions de ressources et la situation patrimoniale correspondent aux critères d'attribution.

Retrouvez le formulaire de demande de bourse et l'ensemble des pièces justificatives à fournir sur le site du Consulat :

<https://barcelone.consulfrance.org/-Bourses-scolaires-413->

Liste des établissements français en Catalogne :

Lycée français de Barcelone

de la Maternelle à la Terminale.

Tel : 932 037 950

www.lfb.es

École Ferdinand de Lesseps

de la Maternelle au CM2.

Tel : 932 321 612

www.lesseps.net

Lycée français de Gavá Bon Soleil

De la Maternelle à la Seconde.

Bachillerato espagnol et BachiBac.

Tel : 93 633 13 58

www.bonsoleil.es

Collège Français de Reus

de la Maternelle à la Troisième. Seconde avec le CNED.

Tel : 977 77 19 17

www.cfreus.net

Lycée français Bel-Air Garraf

de la Maternelle à la Terminale.

Tel : 938 96 22 67

www.ecole-belair.com

Plus d'informations sur les établissements français d'Espagne www.efep.es



LEPETITJOURNAL.COM
Guide Pratique BARCELONE

Logement

Le marché de l'immobilier autour de Barcelone attire de nombreux acheteurs à la recherche d'une résidence sous le soleil méditerranéen. Voici quelques conseils pour ne pas faire d'erreur dans votre démarche.

Le choix de l'agent immobilier et de l'avocat

En Espagne, le métier d'agent immobilier n'est pas réglementé. Il est conseillé de **choisir un agent référencé auprès des regroupements professionnels de gestion immobilière** (API : *Agente de Propiedad Inmobiliaria*, ou GIPA : *Gestor Intermediario en Promociones de Edificaciones*). Il n'y a pas de plafond légal de commissions, chaque agence est libre d'appliquer les taux qu'elle souhaite.

Récupérez le numéro de licence de votre agent immobilier pour vérifier qu'il est bien enregistré auprès des professionnels reconnus.

Le recours à un avocat est essentiel afin d'être accompagné juridiquement dans son projet d'investissement. Seul ce professionnel indépendant pourra vous donner un avis objectif sur le contrat.

Vérifiez les données relatives à l'acte de propriété

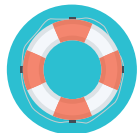
En consultant le registre de conservation des hypothèques. Réclamez une copie de la preuve de paiement des derniers impôts fonciers : le document présentera de précieuses informations sur le bien (superficie, référence, adresse exacte, ...).

La procédure d'achat. Trois étapes :

- **Réservation du bien immobilier** via le versement d'un acompte. Les personnes ne résidant pas en Espagne devront demander un NIE et ouvrir un compte bancaire en Espagne. Généralement cette réservation est signée au nom du vendeur par l'agent immobilier lui-même.

- **Signature d'un compromis de vente** avec le vendeur ("*contrato privado de compraventa*" ou "*contrato de arras*"), qui reprend tous les éléments relatifs au bien et aux parties du contrat. Il doit comporter une clause selon laquelle, en cas de rétraction du vendeur, une indemnité sera versée à l'acheteur.

- **Signature devant notaire de l'acte de vente authentique** ("*la escritura*"), et récupération des clefs contre paiement du bien. La répartition des frais de procédure (notaire, impôts, liquidations) doit être clairement définie dès la création du compromis de vente.



La location. Pour louer, on vous demandera une caution : 1 ou 2 mois de loyer ainsi que des garanties : "*nómina*" (bulletin de salaires) ou "*aval*" correspondant souvent à une garantie de votre banque ou de votre employeur. Commencez vos recherches sur les principaux sites spécialisés en Espagne : www.habitaclia.com ; www.fotocasa.es ; www.easypiso.com ; www.idealista.com ; www.vibbo.com ; www.enalquiler.com

Des agences de relocation, spécialisées dans la clientèle expatriée, proposent des offres plus exclusives et adaptées aux besoins de ce public.

Withfor.

Ethical
Real Estate

la 1^{ère} agence immobilière

éthique à Barcelone

Withfor révolutionne le marché des agences immobilières à Barcelone, non pas en réinventant le métier, mais tout simplement, en changeant la façon de faire.

Nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu créer une agence immobilière à l'image de qui nous sommes comme personnes et qui reflète avec justesse nos valeurs humaines, sociales et environnementales. **Etre une agence immobilière éthique, c'est avant tout une question d'attitude**, ensuite c'est appliquer dans notre métier, au quotidien, une série de règles de valeurs morales et sociales.

Pour cela notre équipe comme nos clients se retrouvent naturellement au coeur de notre attention. Nous garantissons donc à notre équipe commerciale **un contexte de travail serein, convivial, bienveillant et sécurisé** ce qui lui permet à son tour de vous offrir tout le temps nécessaire pour la réalisation correcte de votre projet et l'attention requise pour étudier avec patience et attention les détails qui le caractérisent, tout en tenant compte de vos particularités.

“ Convaincus que l'immobilier puisse rimer avec l'éthique nous défendons avec force l'intégrité, l'impartialité et l'engagement, garanties d'un travail de professionnels dans un marché complexe et très compétitif. ”

Dans la continuité de sa démarche d'impact positif dans la société Withfor a créé **Withfor Family**, un **fond solidaire** constitué par un % de nos commissions et de nos bénéfices destiné à financer des projets solidaires urbains liés à l'enfance et l'éducation.

Pour toutes ces raisons, Withfor offre un service unique et engagé pour faire de votre séjour à Barcelone une expérience inoubliable. **Nous serons ravis de vous recevoir autour d'un jus de fruit**, dans notre espace polyvalent atypique dans l'un des quartiers les plus centraux de la ville.



Retrouvez notre équipe autour d'un jus de fruit sur notre terrasse.

www.withfor.com • +34 680 25 84 20

Withfor.
Ethical
Real Estate

Julie Plottier • julie@withfor.com
Passatge de Marimón, 24
08021 Barcelone

Internet & Téléphonie

Si vous souhaitez **résilier votre abonnement** mobile français, pensez à engager la procédure avant votre départ. La résiliation pour motif légitime (ex. départ à l'étranger) est admise par les opérateurs mais il vous faudra cependant vous armer de patience pour en bénéficier et apporter les preuves : certificat de résidence à l'étranger, contrat de travail, bail, etc.

Depuis 2017 le **roaming** n'est plus payant en Europe : il n'y a en théorie pas de surcoût à l'utilisation du téléphone mobile dans l'un des 27 pays de l'UE.

À noter qu'en Espagne, l'application Whatsapp est fortement utilisée pour envoyer des messages au quotidien : elle permet également d'appeler à l'étranger gratuitement.



Les offres locales, le mot d'ordre : comparer

Lors de votre arrivée en Espagne, pour souscrire une offre locale, le mot d'ordre sera la comparaison : les offres et les tarifs sont très variés d'un opérateur à l'autre. Les prix sont généralement annoncés sans la TVA.

Voici la liste des principaux opérateurs de téléphonie mobile : MásMóvil, Vodafone, Orange, Jazztel, Ono (Vodafone), Amena (low cost Orange), Lowi (low cost Vodafone), Tuenti (Movistar), Movistar, Yoigo, República Móvil, Quantis.

Des alternatives plus économiques permettent de téléphoner à l'étranger

- **Avec une connexion Internet : Skype**, la plus populaire permet de téléphoner et surtout de se parler gratuitement via un chat vidéo quel que soit l'endroit où l'on se trouve. L'application **Whatsapp**, très utilisée pour envoyer des messages en Espagne, permet d'appeler à l'étranger gratuitement. **Viber** permet également de téléphoner ou d'effectuer des appels vidéo de manière gratuite.

- **Sans connexion Internet : Téléplanète** est une solution *low-cost* disponible depuis tout portable sans inscription préalable. **Tel4Expat** propose un système de téléphonie depuis l'étranger vers la France, comme si on était en France. **Toolani** permet de téléphoner depuis l'Espagne vers l'étranger à moindre coût, sans contrat, ni frais mensuels ou achat minimum.

Téléphone fixe et Internet :

Le principal opérateur de téléphonie fixe d'Espagne est Telefónica. Des offres similaires sont aussi proposées par les autres opérateurs comme Movistar, Vodafone Ono, Orange, Tele2, Jazztel, etc.

De nombreux opérateurs vous proposent désormais comme en France des packs regroupant une ligne de téléphonie fixe, un accès Internet et des chaînes de télévision. Les prix sont par contre globalement supérieurs à ceux pratiqués en France.

Banque

Dès votre arrivée en Espagne vous devrez ouvrir un compte bancaire pour réaliser vos premières formalités, pouvoir domicilier vos règlements et encaisser vos salaires ou paiements.

Designed by katemangostar / Freepik



Quels sont les documents nécessaires pour ouvrir un compte ?

- Votre pièce d'identité.
- Votre NIE.
- Un justificatif de revenu (fiche de salaire ou dernier avis d'imposition).
- Un justificatif de domicile.

Résidence fiscale en Espagne ou en France ?

Notion de résidence fiscale : dans la majorité des cas, les Français en Espagne sont résident fiscal espagnol car leur domicile principal et leur centre d'activité sont en Espagne, mais il existe des exceptions (comme les fonctionnaires d'État français ou les militaires) pour lesquelles la banque devra vous ouvrir un compte de non résident fiscal espagnol.

Quels sont les coûts de l'ouverture d'un compte bancaire ?

Les coûts peuvent être très différents d'une banque à l'autre, d'où la nécessité de bien se renseigner sur les frais appliqués pour les opérations courantes, les différentes commissions et les frais de tenue de compte.

Les particularités du système bancaire espagnol

- Les banques ouvrent généralement au public de 8h30 à 14h30 du lundi au vendredi
- Il n'est pas nécessaire de prendre un rendez-vous à l'avance avec un conseiller
- Les chèques ne sont pas utilisés en Espagne par les particuliers dans la vie courante
- Les retraits d'espèces sont payants si vous faites un retrait dans un distributeur appartenant à un réseau différent de celui de votre banque



Immatrication du véhicule

Si vous emménagez en Catalogne avec votre véhicule personnel, vous devrez obtenir des plaques minéralogiques espagnoles. Les véhicules privés doivent en principe être immatriculés dans le mois suivant votre installation dans le pays. **Commencez les démarches au plus vite**, notamment parce que les tâches à réaliser sont nombreuses et passent par certains rdv (DGT, ITV, etc) parfois longs à obtenir. Attention : il faudra un NIE de résident (*certificado de residencia*) pour effectuer les démarches.

Passer le contrôle technique

Le véhicule doit passer le **contrôle technique** espagnol (appelé ITV) dans un des centres proposant cette prestation, en précisant qu'il s'agit d'un **changement de domicile à l'intérieur de l'UE et non d'une importation**. Prévoir les pièces suivantes : *padrón*, NIE, carte grise, facture ou contrat de vente du véhicule et le Certificat de Conformité Européen (document qui vous est normalement remis le jour de l'achat du véhicule).

Effectuer la demande d'immatriculation

Prendre rdv avec la Jefatura Provincial de Tráfico sur <https://sede.dgt.gob.es>. Cliquer sur "*Solicitud de cita previa*". Sélectionner "*Barcelona*" et "*Trámites de oficina*" dans les menus déroulants, puis cliquer sur "*continuar*". Sélectionner la section "*Área: Matriculación de vehículos*".

Se présenter avec les pièces suivantes :

- Imprimé officiel "*solicitud de matriculación*" téléchargeable sur le site <https://sede.dgt.gob.es>
- Certificat de contrôle technique espagnol (ITV).
- Carte grise du véhicule.
- Facture d'achat mentionnant le taux de TVA ou original et photocopie du contrat de vente entre particuliers (ce contrat devant être accompagné d'une traduction).
- Formulaire "*Modelo 06 – Impuesto Especial Sobre Determinados Medios de Transporte*" (ou *modelo 576* ou *modelo 05* selon les cas d'exemption) dûment remplis (à télécharger sur le site www.agenciatributaria.es) + justificatif bancaire du paiement de l'impôt d'immatriculation correspondant.
- Justificatif du paiement de l'IVTM : (*Impuesto sobre Vehículos de Tracción Mecánica*). Cette taxe municipale doit être payée dans l'une des *oficinas de Atención al Ciudadano* de Barcelone ou par téléphone, en appelant le 010. Les tarifs varient selon la commune et la puissance fiscale du véhicule. N'oubliez pas d'imprimer le justificatif de paiement.
- Carte nationale d'identité ou passeport + NIE du conducteur.



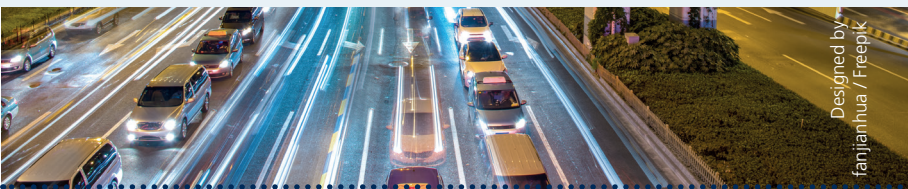
Pour faire la **demande d'exonération** de l'impôt sur le véhicule de l'année en cours, il vous faudra une attestation de changement de résidence, délivrée par le Consulat et faisant apparaître votre résidence en France au cours des 12 derniers mois consécutifs. Il faut la présenter à la "*Agencia Estatal Tributaria*" (www.aeat.es) **dans les 60 jours** suivant l'entrée du véhicule en Espagne.

Jefatura provincial de Barcelone :

Gran Vía de les Corts Catalanes, 184. Informations: 060 / 93 29 86 500.

Permis de conduire

La directive européenne n°2006/126/CE de 2015 oblige tout citoyen de l'Union européenne circulant et résidant en Espagne depuis au moins deux ans à renouveler son permis de conduire s'il est titulaire d'un permis français à durée indéterminée. La réglementation espagnole oblige désormais à présenter **un permis de conduire de modèle européen d'une durée de validité maximale de 10 ans.**



En Espagne, les conducteurs sont soumis à un examen médical justifiant de leur capacité à conduire pour pouvoir obtenir et renouveler leur permis. Il est obligatoire de renouveler le permis et l'examen médical tous les 10 ans pour les moins de 65 ans, et tous les 5 ans à partir de 65 ans.

Vous devez faire la demande de changement de permis ("canje") auprès de la DGT (Dirección General de Tráfico) :

- Il vous faut d'abord obtenir un relevé d'information restreint (RIR) auprès de l'administration française. Pour permettre l'échange du permis de conduire français contre un permis local, l'usager devra faire parvenir directement à la préfecture par courrier postal un formulaire de demande de RIR complété (à télécharger sur le site du Consulat : onglets "Vos formalités" puis "Permis de conduire"), ainsi que les pièces justificatives nécessaires (copie recto-verso du permis, copie d'une pièce d'identité et une preuve de résidence à Barcelone).

- Télécharger et compléter le formulaire de demande de changement de permis, disponible sur www.dgt.es, onglet "Canje de permisos".

- Se rendre à un "Centro de Reconocimiento de conductores" pour passer le contrôle médical. Retrouvez la liste des centres sur www.dgt.es

- Prendre rdv auprès de la DGT :

https://sedeapl.dgt.gob.es/WEB_NCIT_CONSULTA/solicitarCita.faces

- Se rendre au rdv avec vos papiers d'identité et NIE + photocopies, votre permis de conduire original, un justificatif de *padrón*, le certificat médical obtenu et des photos d'identité.

- Payer la taxe correspondante (environ 28 euros) et remplir le "talón foto" qui vous sera remis.

Bureaux de la DGT à Barcelone :

Gran Vía de les Corts Catalanes, 184.

Tél : 932 986 500 / Information générale : 060



LEPETITJOURNAL.COM
Guide Pratique BARCELONE

Fiscalité

La fiscalité des résidents français d'Espagne est d'autant plus complexe que les règles générales d'imposition sont ponctuées d'exceptions et de cas particuliers, impossibles à lister ici.

Il est vivement conseillé de consulter l'espace dédié sur le site de l'ambassade de France <http://www.ambafrance-es.org/-Fiscalite-Patrimoine>, de se renseigner auprès des autorités compétentes, la *Agencia de Administracion Tributaria*, ou de faire appel à un professionnel.

La convention franco-espagnole repose essentiellement sur deux critères pour la répartition des compétences fiscales : l'État de la source des revenus et l'État de résidence du bénéficiaire.

Il existe des revenus imposables à la source, d'autres dans l'État de résidence du contribuable et certains dans les deux États. Lorsque de ce fait les mêmes revenus sont imposables deux fois, l'État de résidence du contribuable est tenu de mettre en œuvre la clause conventionnelle d'élimination des doubles impositions. Consultez la convention fiscale franco-espagnole sur : www.ambafrance-es.org/Convention-fiscale-franco

L'impôt sur le revenu : IRPF

Les revenus que vous tirez de vos activités en Espagne doivent normalement être imposés en Espagne s'il s'agit de votre pays de résidence, même s'il existe des exceptions (pensions françaises,...). La notion de résidence fiscale est définie sur la base de critères liés notamment à la durée du séjour sur le territoire espagnol, qui doit être de plus de 183 jours au cours de l'année civile.

Pour réaliser sa déclaration

Durant la campagne annuelle de déclaration, demandez d'abord votre "*Borrador fiscal*", l'équivalent de la déclaration pré-remplie, en vous identifiant sur la page : www.agenciatributaria.es



Modelo 720

Veuillez noter que depuis 2013, les résidents fiscaux en Espagne sont tenus de déclarer l'ensemble de leurs biens et droits possédés à l'étranger dont la valeur globale excède 50.000 euros au 31 décembre de l'année précédente. La déclaration est annuelle et doit être réalisée entre le 1er janvier et le 31 mars de l'année suivante, en complétant le "*modelo 720*" disponible sur www.agenciatributaria.es.

Attention : en cas de non-déclaration, de déclaration tardive ou erronée, la sanction est sévère.

Délégation des impôts à Barcelone : Plaza Doctor Letamendi, 13-23.

Téléphone d'assistance de l'*agencia tributaria* : 901 200 345



CRYSTAL FINANCE

BARCELONA MADRID

VALENCIA

PALMA DE MALLORCA

MÁLAGA

LISBOA

— NOTRE MÉTIER —

Conseil en investissements financiers & immobiliers

Ingénierie patrimoniale personnalisée

Études successions internationales

Optimisation de votre fiscalité

Protection de votre famille

& prévoyance

Crystal Finance est une marque Crystal.
Spécialiste du conseil en gestion patrimoniale
privée et internationale, Crystal compte :
300 collaborateurs, un réseau de
1500 partenaires courtiers et
600 experts-comptables, au service de
43 800 clients à travers le monde.

CRYSTAL FINANCE IBERIA

Avenida Diagonal, 580, 2º 2ª
08021 Barcelona

Calle Serrano, 110, 1ª planta
28006 Madrid



+34 93 222 00 20

+34 91 080 07 20

iberia@crystal-finance.com - www.crystal-finance.com

Certificat électronique

Le certificat électronique (*certificado digital* en espagnol) vous permet de réaliser de nombreuses démarches administratives en ligne en toute simplicité sans avoir à vous déplacer.

Il peut être un bon outil pour gagner du temps et éviter les visites et l'attente dans les centres administratifs. Il s'agit d'un document numérique qui atteste votre identité, authentifié par un organisme officiel. Il accrédite votre identité sur Internet, et vous permet ainsi de réaliser toute sortes de démarches à distance auprès de l'administration publique. Il est demandé pour les actes auprès des **impôts**, de la **Sécurité sociale**, ou encore pour **signer numériquement des documents officiels**.

Étape 1 : Configurer son navigateur internet

Le certificat numérique peut être installé sur les systèmes d'exploitation Windows, Mac ou Linux. En revanche, les demandes doivent être effectuées obligatoirement à travers les navigateurs Mozilla Firefox (version 68) ou Internet Explorer uniquement. Sur Mac, il vous faudra télécharger Firefox pour Mac. Retrouvez sur cette page (<https://www.sede.fnmt.gob.es/certificados/persona-fisica/obtener-certificado-software/consideraciones-previas>) toutes les informations pour configurer votre navigateur avant de réaliser la demande.

Étape 2 : Faire la demande de certificat en ligne

La demande de certificat se fait auprès d'entités émettrices de certificats électroniques, généralement auprès de la Fabrique nationale de monnaie et de timbres espagnole (FNMT).

- Se rendre sur le site de la FNMT <http://www.fnmt.es>
- Cliquer sur "*sede electrónica*" en haut à gauche.
- Cliquer sur l'icône bleu "*Obtenga/Renueve su certificado digital*" en bas à gauche.
- Cliquer sur "*persona física*" puis sur "*Obtener Certificado software*".
- Dans le menu latéral, sélectionner "*Solicitar certificado*".
- Complétez vos informations personnelles : numéro de NIE, nom, et adresse mail.
- Cliquer sur le lien pour accepter les conditions puis cliquer sur "*Enviar petición*".
- Vous recevrez alors par mail un code qui vous sera nécessaire pour valider la demande.

Étape 3 : Faire valider son identité

Pour obtenir votre certificat numérique, il vous faudra vous présenter auprès de l'administration espagnole afin de confirmer votre identité. **Il s'agit de la seule démarche présentielle**, mais indispensable pour valider le processus.

Vous devez vous adresser à un bureau d'enregistrement, généralement la Sécurité sociale ou l'hôtel des impôts dont vous dépendez. Retrouvez la liste des administrations compétentes sur cette carte <http://mapaoficinascert.appspot.com>.

Étape 4 : Télécharger le certificat

Une fois l'identité accréditée, il est alors possible de récupérer son certificat numérique en se connectant depuis le même ordinateur et avec le même navigateur web que lors de la demande.

- Retourner sur le site de la FNMT et cliquer sur "*Descargar certificado*" dans le menu latéral (Page principale - *Obtenga/Renueve su certificado digital* - *Persona física* - *Obtener Certificado software* - *Descargar certificado*).
- Compléter le formulaire avec son NIE, nom et code de demande.
- Accepter les conditions et cliquer sur "*Descargar Certificado*".
- Exporter le certificat et garder une copie de sécurité.

Recherche d'emploi

Pour débiter votre recherche d'emploi, vous pouvez consulter les offres postées sur les principaux sites spécialisés en Espagne : www.opcionempleo.com ; www.monster.es ; www.infojobs.net ; www.vibbo.com ; www.hacesfalta.org ; www.bolsadetrabajo.com ; www.tecnoempleo.com ; www.trabajos.com ; www.trabajo.org ; www.jobtoday.com.

S'inscrire à l'agence pour l'emploi

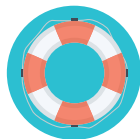
Le ressortissant d'un pays membre de l'UE peut s'inscrire en Espagne auprès de l'agence SEPE (*Servicio Público de Empleo Estatal*) pour bénéficier des allocations chômage. Il faut avoir travaillé et avoir cotisé à la Sécurité sociale pendant au moins un an en Espagne, durant les six dernières années, pour prétendre à ces droits. Vous devez prendre un rdv au préalable sur le site <http://sede.sepe.gob.es>, en cliquant sur "Personas" puis sur "pedir cita previa".

Documents à apporter : pièce d'identité, NIE, carte de Sécurité sociale, contrats de travail et fiches de paye correspondantes. Prévoir aussi des copies de vos diplômes et formations effectuées, accompagnées de votre C.V.



Percevoir ses allocations chômage françaises en Espagne

Il est possible pour une personne de nationalité française ayant perdu son emploi en France, de venir en Espagne et de continuer à y recevoir ses allocations chômage, tout en recherchant du travail en Espagne. Pour cela, il faut demander le formulaire U2 auprès de l'administration française. Une fois en Espagne, vous devrez vous inscrire auprès du bureau pour l'emploi local (dans les 7 jours suivant la date à laquelle vous avez cessé d'être disponible pour les services pour l'emploi français) en présentant ce formulaire de demande de transfert des prestations chômage.



Les aides

Le réseau européen EURES fournit des conseils et des informations sur le marché du travail et sur les conditions de vie locales dans les pays où les agences du réseau se situent. <http://ec.europa.eu/eures>

Les associations françaises peuvent vous aider dans votre recherche. La CCI française de Barcelone possède un service "sélection de personnel" qui recherche des professionnels adaptés aux besoins des entreprises du réseau : <http://www.camarafrancesa.es>.

Le Service emploi des Français en Espagne organise régulièrement des salons de l'emploi francophone et centralise sur son site des offres d'embauche. Plus d'infos sur : <http://www.emploi-espagne.org>



Création d'entreprise

Pour créer votre entreprise en Espagne, vous pouvez opter pour deux formules différentes : 1/ créer une SL (*Sociedad Limitada*) : la formule est semblable à la SARL ou EURL en France, avec un capital minimum de 3.000 euros qui doit être libéré dans son intégralité à la création de l'entreprise ; 2/ se déclarer comme travailleur indépendant (*autónomo*). Le choix de l'une ou l'autre des formules dépendra de différents critères : l'auto-entreprise engage la responsabilité illimitée de l'entrepreneur. Pour la SL, la responsabilité est limitée, mais faut payer l'impôt sur les sociétés auquel n'est pas soumis le statut *autónomo*.

Pour créer une SL

1) Il faut d'abord inscrire la dénomination sociale de l'entreprise au registre du commerce et des sociétés, le Registro Mercantil.

- Se rendre sur la page http://www.rmc.es/Deno_solicitud.aspx et cliquer sur "Solicitar certificado".

2) Une fois le nom enregistré, prendre rendez-vous à la banque pour ouvrir un compte bancaire.

3) Créer les statuts de l'entreprise (il est conseillé de faire appel à un expert ou "gestor").

4) Réaliser l'écriture de constitution devant notaire. Vous devrez fournir le Certificat obtenu à l'enregistrement du nom au *Registro Mercantil*, les statuts que vous aurez créés, ainsi qu'un certificat bancaire prouvant le dépôt du capital social.

5) Demander un CIF (numéro d'identification) temporaire.

- Remplir le formulaire "modelo 036" <https://www2.agenciatributaria.gob.es/es13/h/ie03600t.html> sur le site de l'administration fiscale.

- Se rendre à l'agence des impôts (AEAT) de votre commune pour finaliser le processus, muni du modèle 036, de l'écriture de constitution de l'entreprise et des papiers d'identité de l'entrepreneur.

6) Payer l'impôt correspondant pour enregistrer l'entreprise.

- Remplir le modèle 600 https://www.agenciatributaria.es/static_files/AEAT/Contenidos_Comunes/La_Agencia_Tributaria/Modelos_y_formularios/Declaraciones/Resto_de_modelos/600/mod600e.pdf et se rendre dans une agence AEAT pour payer l'impôt et finaliser le processus.

7) Enregistrer l'entreprise à l'IAE (*Impuesto de Actividades Económicas*).

- Remplir le formulaire "modelo 848" (<https://www.agenciatributaria.gob.es/AEAT.sede/tramitacion/G323.shtml>).

- Se rendre dans une agence AEAT de votre province pour enregistrer l'entreprise, avec le modèle 848 rempli et le CIF.

8) Prendre rendez-vous pour enregistrer l'entreprise auprès du registre du commerce dont vous dépendez (*Registro provincial*) avec le CIF, l'écriture d'enregistrement et les justificatifs de dépôt du capital et de paiement de l'impôt.

Pour se déclarer travailleur indépendant

1) Déclarez votre activité auprès de la Agencia Tributaria de votre province

- Remplir le formulaire 036 obligatoire <https://www2.agenciatributaria.gob.es/es13/h/ie03600t.html>

- Se rendre à l'agence AEAT de votre province afin de poursuivre le processus muni du formulaire 036 dûment rempli ainsi que des documents d'identité et de votre NIE.

2) S'inscrire au régime spécial de Sécurité sociale des auto-entrepreneurs (*Regimen Especial Trabajadores Autonomos*)

- Remplir le formulaire TA0521 obligatoire pour cette demande à la Sécurité sociale <http://www.seg-social.es/wps/portal/wss/internet/TrabajadoresAfiliacion/10817/31190/48739>

- Se rendre à l'agence de Seguridad social de votre province avec le formulaire TA521 dûment rempli ainsi que vos documents d'identité et votre NIE.



EQUANCE

GESTION PRIVÉE INTERNATIONALE



SI ON GÉRAIT VOTRE PATRIMOINE DIFFÉREMMENT

CONSEILS INDÉPENDANTS EN INVESTISSEMENTS
ET OPTIMISATION FISCALE

VOTRE CONSULTANT PATRIMONIAL

NICOLAS SAIGNOL

Tel : +34 646 056 436

Email : nsaignol@equance.com



Rejoignez-nous



Retraite

La convention fiscale franco-espagnole du 10/10/1995 a notamment pour objet de répartir les règles de compétence fiscale entre la France et l'Espagne. En ce qui concerne les modalités d'imposition des pensions de retraite, les articles 18 et 19 doivent être consultés.

En règle générale, les pensions publiques sont imposées exclusivement à la source, lorsque le bénéficiaire des revenus a la nationalité de l'État qui les verse. Les pensions privées relèvent en revanche de la règle de l'imposition exclusive dans l'État de résidence, conformément à l'article 18 de la convention. En cas de doute sur la nature de la pension (publique ou privée) de source française, il est recommandé d'interroger la trésorerie des non-résidents en France, en indiquant le nom des organismes payeurs.

Contact : sip.nonresidents@dgfip.finances.gouv.fr

Un espace dédié sur le site [impôts.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) (onglet International) répond, sous la forme de questions-réponses, aux principales interrogations sur le sujet.

Si vous n'avez travaillé qu'en France

Les accords de l'UE coordonnent les systèmes d'assurance sociale des pays membres. Ainsi, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse vous versera votre retraite dans le pays où vous résidez. Vous devez impérativement signaler votre installation à l'étranger à la CNAV ainsi qu'aux caisses d'assurance retraites complémentaires. Une fois en Espagne, vous recevrez régulièrement un **"justificatif d'existence"**. Vous devrez faire compléter le document par les autorités espagnoles et le renvoyer à la Caisse d'Assurance Vieillesse afin de maintenir le paiement de votre retraite.

Si vous n'avez travaillé qu'en Espagne

Si vous avez exercé votre activité professionnelle en Espagne uniquement, vous êtes soumis au régime de retraites espagnol. Vous devez remplir le formulaire de demande et le déposer au bureau de Sécurité sociale de votre province. La liste des bureaux est consultable ici : http://www.seg-social.es/Internet_1/Oficinas/index.htm

Attention, les conditions d'accès à la retraite sont différentes :

Pour accéder à la retraite en Espagne, il faut être âgé de 65 ans et avoir cotisé durant une période de 15 ans minimum, dont au moins 2 années comprises dans les 15 années immédiatement antérieures à la prise de la retraite. Le gouvernement espagnol vise un changement des conditions d'accès à la retraite pour l'année 2027 : il faudra alors avoir atteint 67 ans et avoir cotisé au moins 38 ans. Cette transition s'appliquera de manière progressive.

Si vous avez travaillé en France et en Espagne

Si vous avez exercé une activité professionnelle dans les deux pays, chaque pays vous versera la part de pension de retraite correspondant à la période travaillée sur le territoire national. Chacune des pensions est versée lorsque l'âge minimal fixé par la législation du pays concerné est atteint. Vous pouvez donc liquider votre retraite française avant de liquider votre retraite espagnole à 65 ans. Vous pouvez également opter pour attendre l'âge minimal légal en Espagne pour faire valoir vos droits dans les deux caisses de retraite. Vous devrez présenter vos demandes aux différentes caisses nationales auprès desquelles vous avez cotisé vos trimestres, en suivant les démarches citées ci-dessus.

Décès en Espagne

La mort d'un parent ou d'un proche est toujours un événement difficile à surmonter, d'autant plus lorsqu'elle survient à l'étranger et qu'à la distance s'ajoutent les formalités supplémentaires complexes à accomplir. Les ambassades, les consulats à l'étranger, les organismes d'assistance et compagnies d'assurance sont à vos côtés.

Designed by Freepik

Quand un parent ou un proche décède à l'étranger

Si vous vivez à l'étranger ou si vous y séjournez temporairement et qu'un membre de votre famille ou un proche décède, vous devez informer les autorités consulaires françaises du pays où a eu lieu le décès.

L'administration consulaire vous informera des démarches de rapatriement du défunt en France. Elle procédera à la délivrance d'une autorisation de transport de corps ou de cendres permettant aux restes mortels de quitter légalement le pays étranger et de rentrer en France.

Par ailleurs comme en France, le décès doit être déclaré à l'état civil local en Espagne, dans les mêmes conditions que le décès d'un national espagnol.

Un acte de décès local est alors établi. Les services consulaires français transcriront l'acte de décès étranger dans le registre d'état civil français.

Vous obtiendrez de leur part des copies d'acte de décès certifiées conformes à l'original.

Par la suite, vous pourrez vous procurer ce document au service central d'état civil à Nantes ou auprès du poste diplomatique et consulaire.

L'établissement de l'acte de décès français n'est pas obligatoire, mais il est utile pour un certain nombre de démarches en France (successions, pension de retraite ou salaires, emprunt...).

Pour en savoir plus sur ce sujet : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/infos-pratiques/assistance-aux-francais/deces-a-l-etranger/>



Vous vivez en Espagne, et sous souhaitez prendre vos dispositions pour le moment venu, aider vos proches en France à faire face aux démarches pour un enterrement en France.

Contigo France propose une assurance obsèques, avec des modalités spécifiques pour la communauté française expatriée.



LEPETITJOURNAL.COM
Guide Pratique BARCELONE

Santé

Avertissement : les médecins listés dans cette rubrique sont tous rattachés à la médecine privée. Leurs prestations sont payantes. Pour un accès aux soins sans frais, passez par les dispensaires du service public.

Cabinet Docteur M. Christine Esteve

Médecine Générale – Homéopathie - Tel. 932113234 - www.centromedicodelm.com

Philippe Emanuely

Médecine générale. Tel. 938 024 925
www.medicodeldomingo.es

Centre Quiropractico Allard

Soins chiropratiques - Tel. 934 188 850
www.quiropacticallard.com

Patrick Bache

Chirurgien dentiste. Tel. 932 802 461
contacto@patrickbache.com

Elena Castellanos Chirurgienne

gynécologique - Reproduction Assistée
932 906 429 / melenacaste@hotmail.com

Norma Maria Carretero

Psychologue et Psychothérapeute
Tel. 678 743 776

Julie Gaudel Soins à domicile sur RDV

Tel. 635 618 696
www.infirmiere-barcelone.com

Christophe Allard

Médecine générale et pédiatrie
Tel. 933 011 153 / 606 575 656

Stéphane Glénard

Kinésithérapeute. Tel. 679 748 744
www.clinicasarria.com

Clinique dentaire El Cedro

Tel. 933 155 993
www.elcedrobarcelona.com

Philippe Cotten

Chirurgien dentiste. Tel. 932 041 069
www.clinica-cotten.com

Elisabeth Del Amo

Gynécologue. Tel. 640 686 428
consultadradelamo@gmail.com

Julien Alba

Ostéopathe D.O T.O. Tel. 617 249 086
www.barcelonaosteocenter.com

Madeleine Smit

Orthodontiste / 932 529 729
www.tuoparkmedical.com



Joanna Bonnaud Chalom

Psychothérapeute francophone. Spécialisée dans l'accompagnement des adultes, des adolescents et des troubles borderline.

Carrer del Rossello, 186 - 08008 Barcelona.
Tel: 657 341 502 - www.joannabonnaud.com

Agathe Fourgnaud, psychanalyste-psychothérapeute

Soutien psychologique, accompagnement ponctuel, travail au long cours

C/ Ferran valls i Taberner, 6, 5º2a. 08006 Barcelona.

T : 635 99 55 32.

Mail : afpsybcn@gmail.com

Facebook : [Afpsybcn](https://www.facebook.com/Afpsybcn)

Immobilier & installation

BARNES International Agence immobilière de prestige / Tel. 938 29 581 700 - www.barnes-international.com

Century21 Xarxa Promotion, achat-vente, construction immobilière / Tel. 934 581 700 - www.c21xarxa.com

BRS Relocation Services Services de relocation / Tel. 93 203 4935 - www.brs-relocation.com

AGS Déménagement International Déménagement et garde-meubles - Tel. 91 6965 351 - www.ags-demenagement.com

Engel & Völkers Agence immobilière de luxe / Tel. 936 28 98 12 www.engelvoelkers.com

Pierre-Olivier Bousquet Spécialisé dans l'investissement immobilier. Tel. 670 53 55 77 pierreolivier@bousquet.consulting

Eres Relocation Gestion des expatriés en Espagne, France et Portugal. Tel. 932 001 476 - www.eresrelocation.com

Movart-Transports Services de déménagement et de stockage 930 029 012 / www.movart-transports.com

BARCELONA PROPERTIES & REAL ESTATE SERVICES

Leading
REAL ESTATE COMPANIES
OF THE WORLD

Paseo de Gracia 52, Atico – 08007 Barcelona.
Tel: + 34 93 272 58 73 - Fax: + 34 93 272 59 95
info@barcelona-properties.com
www.barcelona-properties.com

L'équipe multilingue de Barcelona Properties & Real Estate Services réunit plus de 10 ans d'expérience sur le marché immobilier haut de gamme à Barcelone. Notre agence immobilière offre tous types de services adaptés à une clientèle internationale.

- Location, achat et vente de propriétés
- Supervision de travaux et rénovation
- Conseils juridiques et de financements



NIE



FORMALITÉS



LOGEMENT



DÉMÉNAGEMENT



PLUG & PLAY
EXPAT CONCIERGE

Assistance Administrative Relocation

- Obtention du NIE, Sécurité Sociale
- Démarches administratives étendues
- Aide déménagement
- Assistance personnelle entrepreneur

OSEZ VOUS FAIRE AIDER !

Tel : +34 618 848 877
audrey@expatconcierge.net
www.expatconcierge.net



LEPETITJOURNAL.COM
Guide Pratique BARCELONE

Immobilier & installation

EOARQ par ELISA OLIVÉ ELIAS. ARQUITECTURA I DISSENY

Agence d'architecture. 20 ans de création de beaux espaces

EOARQ - Responsable d'agence: Elisa Olivé Elias. Architecte.

C/ Diputació 176. 08011- BARCELONA.

T (+34) 930074686 / (+34) 669903920

elisaolive.arq@coac.net / www.elisaolive.com / instagram : eo_ARQ



Barcelona Expat Services
Relocation Solutions

Chaque expatrié est unique avec des besoins spécifiques. Avant même votre arrivée, nous identifierons vos besoins pour commencer à préparer votre arrivée : Nie, sécurité sociale, logement, écoles, banques ... la liste est longue! Nous vous ferons gagner du temps et du stress !

Whatsapp: +34 628 511 482 - barbara@barcelona-expat-services.com

www.barcelona-expat-services.com

Contigo France

La nouvelle agence en direct du Groupe Crédit Mutuel en Espagne

Solutions bancaires et d'assurances pour toute la famille, en français

Tel. 93 496 47 34

infocontigofrance@contigofrance.es

www.contigofrance.es



DR HOUSE IMMO
ESPECIALISTA INMOBILIARIO

Dr House Immo : Votre Spécialiste Immobilier

Dr House Immo España vous donne les informations clés, les conseils, les contacts et un large choix pour acheter, louer ou vendre un logement, un restaurant, un hôtel, un local...en Espagne. Avec 3000 agences partenaires, Dr House Immo España vous offre un accompagnement immobilier à 360°.

www.drhouseimmo.es / info@drhouseimmo.es

00 34 692 73 44 13

Withfor, agence immobilière éthique à Barcelone

Achetez, vendez ou louez des biens à Barcelone avec Withfor, la garantie d'une expérience immobilière sans surprise. Créée par une équipe de passionnés convaincus que l'immobilier et l'éthique peuvent cohabiter dans leur quotidien.

Julie Plottier • julie@withfor.com • Passatge de Marimon 24, 08021 Barcelone

+34 680 25 84 20 • +34 934 144 843 • www.withfor.com

Conseil fiscal, juridique, patrimoine



CRYSTAL FINANCE

Crystal Finance

Offre conseil patrimoniale et service de gestion privée internationale pour les Français résidents en Espagne et Portugal.

Calle Serrano, 110, 1^a planta - 28006 Madrid.
+34 91 080 07 20 / fgonzalez@groupe-crystal.com
www.crystal-finance.com



EQUANCE
GESTION PRIVÉE INTERNATIONALE

Equance

Conseils en investissements et optimisation fiscale pour les Français résidant en Espagne.

Nicolas Saignol
Tel. 64 60 56 436
nsaignol@equance.com - www.equance.com

AGM Abogados

Pau Clarís, 139. 08009 Barcelone.
www.agmabogados.com

AAF – Assistance Avocat Français

Avda. Diagonal, 622. 08021 Barcelone.
www.avocat-france-espagne.com

DS Avocats

Avda. Diagonal, 405 bis. 08008
Barcelone - www.dsavocats.com

Bassas & Clemenceau avocats

C/ Provenza, 318. 08037 Barcelone.
www.bc-iuris.com

Inforconta

Carrer de Casp, 23. 08010 Barcelone.
www.inforconta.com

M&B Avocats

Avda. Diagonal 435, 08036 Barcelone.
<https://mbavocats.eu/>

Cabinet Poignon

Avda. Diagonal, 580. 08021 Barcelone.
www.cabinet-poignon.com

Global Pacta abogados

C/ Muntaner, 340. 08021 Barcelone.
www.globalpacta.com



AVINSUR

AVOCAT INNOVANT
POUR VIVRE AUTREMENT

Muriel LEON avocate du cabinet AVINSUR offre un service global sur le plan juridique et immobilier aux sociétés de coliving pour rechercher et implanter leur future résidence à BARCELONE et aux particuliers francophones qui veulent investir dans l'immobilier autrement.

Tél : 33(0) 625 60 35 93 - contact@avinsur.com - www.avinsur.com



LEPETITJOURNAL.COM
Guide Pratique BARCELONE



3 classes (Communauté enfantine 15 mois-3 ans ; Maison des enfants 3-6 ans ; Primaire 6-11 ans)
2 enseignants/classe : 1 francophone 1 hispanophone
Max 23 enfants / classe
Bilingue FR, ES

8 Carrer de Luca, 08022 Barcelona
Móvil:0034 722229516 Fijo:0034 930250827
mail: cb@moderato-montessori-bcn.es - Instagram: moderatomontessori
web: <http://moderato-montessori-bcn.es>



Anne Saci, coach scolaire

Bilans et consultations en orientation scolaire

Tél - WhatsApp : 627 211 596
C/ Provenza 122, Barcelone
hola@annesaci.com / www.annesaci.com



Coccinelle est spécialiste du recrutement de personnel de maison.
Nous sélectionnons et plaçons des professionnels expérimentés et compétents tant pour l'entretien de la maison que pour la garde d'enfants.
Nous travaillons sur mesure avec pour objectif la satisfaction des attentes de chacune de nos familles.

www.coccinelle-agency.com - info@coccinelle-agency.com
Tél.: (+34) 635 983 080



ASSOCIATION MOZAIK depuis 2009

Grandir, apprendre et s'amuser EN FRANÇAIS à partir de 1 an.
Crèche, extra-scolaires et centre de loisirs.

Calle Valencia 351, pal. 08009 Barcelone.
Tel: 625 497 929
asomozaik@gmail.com - www.mozaikcultural.com

Services



SIM BARCELONA

SIM BARCELONA est le spécialiste du dépannage Informatique et Multimédia. Assistance - Conseil - Installation - Programmation - Maintenance. Intervention à domicile, en entreprise et par téléassistance.

Tel. 930 16 01 17 - 644 67 07 95
info@simbarcelona.es / www.simbarcelona.es



Idiomasvivos

Contactez idiomasvivos : Anna et Neus vous aideront à vous sentir rapidement à l'aise avec l'espagnol / le catalan. Méthode efficace et personnalisée. Aide dans les démarches au quotidien. Grande flexibilité d'horaire... Une valeur sûre.

Tel: 655 448 584 / 666 034 421
info@idiomasvivos.com - www.idiomasvivos.com

Mouse Coach - web agency Création & audit de site Internet, Community management - www.mousecoach.com

Laure Barthélémy Accompagnement de projets auto-entrepreneurs
<https://laurebarthelemy.com>

Agence Fidélité Idiomas
Traduction interprétariat
<http://fideliteidiomas.com/>

NuuBB
Cloud et Services informatiques
Tel: +34 937 370 685 - www.nuubb.com

bons plans
infos culture
économie météo
petites annonces
cinéma

l'actualité espagnole en français ?

le petit journal .com

Le média quotidien et gratuit des Français & francophones de l'étranger !

Madrid, Barcelone, Valence plus de 26.000 lecteurs mensuels... et

lepetitjournal.com, c'est...

- Les actus quotidiennes de l'Espagne et de la communauté française expatriée.
- Des événements communautaires et de networking.
- Des événements "sur mesure".
- Les ateliers de journalisme du Petitjournal.com.
- Les Trophées des Français de l'étranger.

@LPJ_Espagne LPJ Espagne



LEPETITJOURNAL.COM
Guide Pratique BARCELONE

Gastronomie Française

Ma petite épicerie

Carrer de Cornet i Mas, 59. 08017
Barcelone. www.mapetiteepicerie.com

Xoc'olive Tienda Bio

Carrer de Muntaner, 396, 08006
Barcelone - www.xocolive.com

Tarte & Quiche

Carrer d'Aragó, 39. 08015 Barcelone.
[/www.tartequiche.com](http://www.tartequiche.com)

Plaisirs Du Vin Carretera Collblanc,
253. 08906 L'Hospitalet de Llobregat.
www.plaisirsduvinbcn.com

La Fromagerie Mercat de San Gervasi
p31-32 - Facebook :
[@Lafromagerielacavadelformatge](https://www.facebook.com/Lafromagerielacavadelformatge)

L'épicerie Mélanie

Carrer de Caballero, 71-73. 08014
Barcelone - www.epiceriemelanie.com

Maison Puyvalin

Carrer de Trafalgar, 23. 08010 Barcelone.
www.maisonpuyvalin.com

La Quesera cheesebar

Plaça del Camp, 7. 08022 Barcelona.
Facebook [@LaQueseraBarcelona](https://www.facebook.com/LaQueseraBarcelona)

Fromagerie Can Luc

Carrer de Berga, 4. 08012 Barcelone.
www.canluc.es

Le pain d'Eric et Benjamin Carrer del
Consell de Cent, 348. 08009 Barcelone.
<http://www.lepainderic-benjamin.com/>

Bars & Restaurants

Caelis Via Laietana, 49 (Hôtel Ohla
Barcelona). 08003 Barcelone.
www.caelis.com

Bar Leopoldo

Carrer de Sant Rafael, 24. 08001
Barcelone - www.casaleopoldo.es

Délices de France

Carrer de Muntaner, 443. 08021
Barcelone - www.delicesdefrance.es

L'Escale Bistrot Passatge de Lluís
Pellicer, 12. 08036 Barcelone.
www.lescalebistrot.com

Le P'ty Mon

Passatge Lluís Pellicer, 13. 08036
Barcelone - www.leptymon.com

Crêperie Bretonne Annaick

Carrer Ramón Trias Fargas, 2- 4. Barcelone.
@Creperie.Bretonne.Annack.Barcelona

Madeleine Mon Amour Rambla del
Poblenou, 117. 08018 Barcelone.
www.madeleinemonamour.com

Epicerie

Carrer de Pau Claris, 145. 08009
Barcelone - www.epiceriebcn.com

L'Entrecôte Carrer de Pau Claris, 142.
08009 Barcelone.

Facebook [@Entrecote.Barcelona](https://www.facebook.com/Entrecote.Barcelona)

El Casal

Plaça Victor Balaguer, 5. 08003
Barcelone - www.elcasalcafe.com

Ginette

Carrer del Rec Comtal, 12. 08003
Barcelone. www.ginette.es

Les 3 pommes

Carrer d'Aragó, 150. 08011 Barcelone.
www.les3pommes.com

Bistrot Bilou

Carrer de Pau Claris, 85. 08010 Barcelone.
www.biloubar.com

La République du Fromage

Carrer del Comte d'Urgell, 190. 08036
Barcelone. Tel. 931 66 33 88

Shopping

L'Occitane en Provence

Calle Rambla Catalunya, 61 Bjs. 08007
Barcelona - www.loccitane.com

Yves Saint Laurent

Passeig de Gràcia, 102. 08008
Barcelona - www.ysl.com

Chanel

Passeig de Gràcia, 70. 08007
Barcelona - www.chanel.com

Longchamp

Passeig de Gràcia, 86. 08008
Barcelona - www.longchamp.com

ERES

Carrer de Provença, 292. 08008
Barcelona - www.eresparis.com

Lacoste

C.C. El Triangle - C/ Pelayo, 13. 08001
Barcelona - www.lacoste.es

Comptoir des Cotonniers

C/ Consell de Cent, 302. 08007 Barcelona.
www.comptoirdescotonniers.es

Maje

Rambla de Catalunya, 120. 08008
Barcelona - www.maje.com

Okaidi

Carrer Gran de Gràcia, 53. 08012
Barcelona - www.okaidi.com

IKKS Women et Junior

C.C. Diagonal Mar, Avda. Diagonal, 3
08019 Barcelona - www.ikks.com

Kidiliz

C.C. L'illa Diagonal - Avda. Diagonal, 557.
08029 Barcelona. www.kidilizgroup.com

Petit Bateau

Rambla de Catalunya, 89. 08008
Barcelona - www.petit-bateau.es

Yves Rocher

Les Galeries Maldà, C/ Portaferriça, 22.
08002 Barcelona - www.yves-rocher.es

Sephora

C.C. El Triangle - C/Pelayo, 13. 08001
Barcelona. www.sephora.es

Cartier

Passeig de Gràcia, 82. 08008 Barcelona.
www.cartier.es

Louis Vuitton

Passeig de Gràcia, 80. 08008 Barcelona.
www.louisvuitton.com

Etam

Avenida Diagonal 557. 08029 Barcelona.
www.etam.es

Zadig & Voltaire

Passeig de Gràcia, 73. 08008 Barcelona.
www.zadig-et-voltaire.com

Sandro

Avinguda Diagonal, 572. 08029
Barcelona - <http://us.sandro-paris.com>

Le coq sportif

Carrer dels Boters, 6. 08002 Barcelona.
www.lecoqsportif.com

Catimini

La Roca Village, 08430 La Roca del Vallès
www.catimini.com

Orchestra

Carrer de Potosí, 2. 08030 Barcelona.
www.orchestra.com

Jacadi Paris

Rambla de Catalunya, 79.
08007 Barcelona - www.jacadi.es

Sergent Major

Carrer Gran de Gràcia, 71. 08012
Barcelona - www.sergent-major.com



Cinémas V.O.

Filmoteca de Catalunya

Plaça de Salvador Seguí, 1. 08001
Barcelone. www.filmoteca.cat

Cines Verdi

Carrer de Verdi, 32. 08012 Barcelone.
www.cines-verdi.com

Méliès Cinemes

Carrer de Villarroel, 102. 08011
Barcelone. www.meliescinemes.com

Institut français de Barcelone

Carrer de Mojà, 8. 08006 Barcelone.
www.institutfrancais.es

Renoir Floridablanca

C/ Floridablanca, 135. 08011 Barcelone.
www.cinesrenoir.com

Cinemes Girona

Carrer de Girona, 175. 08037 Barcelone.
www.cinemesgirona.cat

Yelmo Cines

Calle Salvador Espriu, 61. 08005
Barcelone. www.yelmocines.es

Cinema Maldà

Les Galeries Maldà, Carrer del Pi, 5. 08002
Barcelone. www.cinemamalda.com

Librairies

Librairie Re-Read

Gran Via de les Corts Catalanes, 564.
08011 Barcelone - www.re-read.com

Librairie pour enfants Abracadabra

Carrer del Gral. Álvarez de Castro, 5.
08003 Barcelone. abracadabralibres.com



Librairie Jaimes:
c/ València 318,
08009 Barcelone.
Tel: +34 93 215 36 13
valencia@jaimes.cat

Librairie Jaimes
Sarrià-Pedralbes:
c/ Trias i Pujol 9,
08034 Barcelona.
Tel: +34 93 204 72 25
sarria@jaimes.cat

La librairie française de Barcelone



jaimes

- Livres français, toutes les nouveautés, livres pour enfants, matériel scolaire...
- Vente par internet, livraison à domicile...
- La référence en littérature française à Barcelone.
- Activités culturelles pour enfants et adultes.

Retrouvez-nous sur www.jaimes.cat ou à nos libraires

Entreprendre



La Peña Business Club

La Peña Business Club est réservé aux Entrepreneurs. Cet écosystème de plus de 1.200 dirigeants propose des services de networking, social club, opportunités d'investissements et services négociés.

Emmanuel Deleau - Fondateur
emmanuel@lpbc.club
www.lpbc.club

Barcelona Activa

Llacuna, 162-164. 08018 Barcelona.
www.barcelonactiva.cat

Netmentora en Catalunya

Gran Vía de les Corts Catalanes, 672.
www.netmentora-cataluna.org

Association Progès du Management

claudia.loustauau@gmail.com
www.apm.fr

Le club des entrepreneuses

Entrepreneuriat au féminin
www.entrepreneusesespagne.com

FRENCH TECH
BARCELONA



Hub French Tech Barcelona

Label couvrant l'écosystème des startups françaises, réseau international

www.frenchtechbarcelona.com



CCI FRANCE ESPAGNE
CÁMARA DE COMERCIO FRANCESA
desde 1883



DEPUIS 1883 À BARCELONE

LA FORCE D'UN RÉSEAU

PROFESSIONNELS DU NETWORKING
FRANCO-ESPAGNOL

AU SERVICE DE L'ENTREPRISE



Passeig de Gràcia, 2 08007 Barcelone | Tel. 93 270 24 50 | info@camarafrancesa.es | www.camarafrancesa.es



LEPETITJOURNAL.COM
Guide Pratique BARCELONE

Organismes français

Ambassade de France en Espagne

C/ Salustiano Olózaga, 9. 28001 Madrid.
Tél. 91 423 89 00 - <http://ambafrance-es.org>
Facebook : <https://www.facebook.com/La.France.en.Espagne>
Twitter : https://twitter.com/france_espagne

Consulat Général de France à Barcelone

Ronda Universitat, 22 bis, 4°.
08007 Barcelona.
Tél. 932 703 000 - Fax. +34 932 703 049
<http://www.consulfrance-barcelone.org>
info@consulfrance-barcelone.org

Business France

Opérateur public national au service de l'internationalisation de l'économie française.
C/ Comte d'Urgell, 240 - 8° D.
08036 Barcelona.
Tél.: 93 552 62 90 - Fax: +34 93 552 62 82
espagne@businessfrance.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie Française de Barcelone

Passeig de Gràcia, 2. 08007 Barcelona.
Tél. 93 270 24 50
info@camarafrancesa.es
www.camarafrancesa.es

Campus France

L'agence nationale pour la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger.
Tél.: 935 677 798
barcelona@campusfrance.org

Institut français d'Espagne

C/Moia, 8. 08006 Barcelona
Tél. 935 67 77 77 - www.institutfrancais.es

Alliance française

Carrer de Sant Joan, 35. 08202 Sabadell
Tél. 937 26 96 44 - www.afsabadell.org
Carrer de Corró, 22. 08401 Granollers
Tél. 938 79 69 37 - <https://afcatalunya.com/>

Atout France

Agence de développement touristique de la France. Edificio Institut Français
C/ Moià, 8. 08006 Barcelona
Tél. (boutiques Espagne) 93 302 05 82
<http://es.france.fr>

Société Générale Française de Bienfaisance de Barcelone

C/ Lincoln, 55. Bajos. 08006 Barcelona
Tél. 932 32 01 04
www.bienfaisance.es
bcn@bienfaisance.es

Barcelone Accueil - Cercle des Français

Permanences les mardis, mercredis et jeudis de 11h à 13h. Edificio Institut Français.
C/ Moià, 8. 3ème étage. Salle 303
08006 Barcelona
Tél. 93 200 41 85
www.barcelone-accueil.com

Castelldefels – Castelaccueil

CAFC Culture et Accueil Francophone de Castelldefels.
Permanence les mardis de 9h à 11h au café El Jardinet de la Pava.
Cami de la Pava 5, Gava.
Tél. 659 882 596
<https://castellaccueil.wixsite.com/cafc>

Association démocratique des Français à l'étranger – ADFE

francais.du.monde.adfe.bcn@gmail.com

Union des Français de l'Etranger - UFE

www.ufe-espagne.com
<http://catalogne.ufe.org/>

Association des anciens élèves d'écoles de commerce françaises présentes en Catalogne

Tél. 93 270 24 50
anciens@camarafrancesa.es

Association des anciens élèves du Lycée français de Barcelone

info@anticslfb.org – <http://www.anticslfb.org>

Association des professeurs de français en Catalogne

<https://apfcat.wixsite.com/apfc>

Paroisse Francophone Notre Dame de Lourdes de Barcelone

c/ Angli, 15. 08017 Barcelona.
Tél. 93 203 87 66

Conseillers consulaires à Barcelone :

Pascal Bourbon :

pascal.bourbon@iese.net

Pierre-Olivier Bousquet :

pierre-olivier.bousquet@ufe.org

Raphaël Chablat :

raphael.chablat@gmail.com

Stéphane Etcheverry :

eelvbcn@hotmail.com

Renaud Leberre :

r.le-berre@assemblee-afe.fr

Philippe Ogonowski :

philippeogonowski@gmail.com

lepetitjournal.com

Nous lire :

www.lepetitjournal.com/madrid
www.lepetitjournal.com/barcelone
www.lepetitjournal.com/valence
www.lepetitjournal.com/andalousie
Nous suivre sur les réseaux sociaux :

Facebook :

http://www.facebook.com/LPJ_Espagne
http://www.facebook.com/LPJ_Valence
<https://www.facebook.com/Lepetitjournalcom-Andalousie>

Twitter @LPJ_Espagne

Nous contacter :

vincent.garnier@lepetitjournal.com
Tél. +34 653 98 75 28

PARTEZ EN FRANCE À GRANDE VITESSE

NOUS RELIONS 21 VILLES ENTRE
L'ESPAGNE ET LA FRANCE



De centre-ville
à centre-ville



Embarquement
direct et rapide



Profitez du
voyage



Wifi gratuit
à bord



Jusqu'à trois
valises



Transport
écologique

LA MEILLEURE FAÇON DE VOYAGER
ENTRE L'ESPAGNE ET LA FRANCE

www.renfe-sncf.com

renfe **SNCF**

en cooperación / en coopération

Tout est plus simple
avec une aide efficace

- ✓ Ouvrir le compte courant en Espagne
- ✓ Assurance santé
- ✓ Obtenir le NIE:
www.mespapiersenespagne.com



Et vous ... voulez-vous que nous vous aidions?

Nous mettons à votre disposition un service intégralement en français pour vous présenter nos offres bancaires, d'assurances, et de services d'aide administrative et de recherche d'hébergement **afin que vous vous sentiez comme chez vous.**

contigo
France
#contigocreamos

La bancassurance qui vous **accompagne en Espagne**
BANQUE | ASSURANCES | SERVICES

infocontigofrance@contigofrance.es / www.contigofrance.es / + 34 93 496 47 34

Crédit Mutuel
Alliance Fédérale

Contigo France est un produit créé grâce à l'expérience de TARGOBANK et au parcours fructueux d'Atlantis, conçu spécialement pour vous.
#contigocreamos

Contigo France est une marque commerciale de la Banque TARGOBANK S.A.U. du Groupe Crédit Mutuel, qui distribue les produits et services d'assurance des compagnies du **Groupe des Assurances du Crédit Mutuel Espagne** et des produits bancaires de TARGOBANK S.A.U. Tous les produits d'assurance commercialisés dans le réseau de TARGOBANK S.A.U., sont intermédiés par l'opérateur de bancassurances **TARGOSEGUROS MEDIACIÓN, S.A.**, Edif. Horizon, ctra de Rubí, 72-74 inscrite au RIM de Barcelone, T.43705, F. 55, H. B-436028 et inscrite au Registre administratif des agents d'assurances sous le numéro OV0069, NIF A86259074. L'information relative aux compagnies d'assurances ayant conclu un contrat d'agence peut être consultée dans l'espace «Información a Clientes» sur le site web www.targobank.es NIF A79223707.